



**EMAY YVERDON**

Ecole de musique

L'École de Musique de l'Avenir d'Yverdon-les-Bains met au concours le poste de :  
**Directeur pédagogique**

Il s'agit de reprendre la direction pédagogique (temps partiel) de notre établissement.

Dans votre fonction, les missions principales sont:

- Assumer la responsabilité artistique et pédagogique de l'école de musique
- Assurer le développement des études dans le respect de la réglementation de l'AEM-SCMV et de la FEM
- Assurer l'assistance pédagogique nécessaire aux professeurs
- Mise en place des moyens propres à promouvoir la pratique d'ensemble et l'intégration des élèves dans la société de musique en lien avec l'école
- Organiser les séances avec le corps enseignant
- Interlocuteur privilégié du comité, des professeurs et des parents pour toute question pédagogique et musicale
- Définir les lignes conductrices des auditions et des concerts, en accord avec le comité et les professeurs

Les personnes intéressées doivent être titulaires du Master de pédagogie (ou titre équivalent reconnu). Entrée en fonction pour la rentrée scolaire 2021-2022.

Informations ou envoi des dossiers jusqu'au 1er novembre 2020 (Lettre de motivation, C.V., copies des titres):

Par mail : [simon8@gmx.ch](mailto:simon8@gmx.ch)

ou

École de Musique de l'Avenir d'Yverdon-les-Bains  
Simon Hofer, Directeur administratif  
Rue des Philosophes 31  
1400 Yverdon-les-Bains